

ATTIJARI VALEURS SICAV

ATTIJARI VALEURS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 avril 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ KPMG-TUNISIE représenté par M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM
Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993
BILAN
AU 31/12/2011

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> 31/12/2011	<u>Au</u> 31/12/2010
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		7,710,843	8,550,899
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	6,320,033	6,732,373
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	1,390,810	1,818,525
c-Autres valeurs			
AC2-PLACEMENTS MONTAIRES ET DISPONIBILITES		1,123,004	2,353,677
a-Placements monétaires	3-3	0	0
b-Disponibilités	3-5	1,123,004	2,353,677
TOTAL ACTIF		8,833,847	10,904,576
<u>PASSIF</u>			
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	3-8	26,053	36,791
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-9	243,525	232,702
TOTAL PASSIF		269,577	269,493
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	3-6	8,433,235	10,444,187
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES		131,035	190,896
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	40	3
b-Sommes distribuables de la période	3-7	130,994	190,893
ACTIF NET		8,564,270	10,635,083
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8,833,847	10,904,576

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

ETAT DE RESULTAT
AU 31/12/2011

	NOTE	Du	Du
		01/01/2011	01/01/2010
		Au	Au
		31/12/2011	31/12/2010
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		275,972	488,803
a-Dividendes	3-2	201,717	396,377
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	74,255	92,426
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	1,027	25,889
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		276,999	514,692
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	-96,372	-155,814
REVENU NET DES PLACEMENTS		180,627	358,878
PR 3-Autres produits			
CH 2-Autres charges	3-11	-28,521	-38,873
RESULTAT D EXPLOITATION		152,106	320,005
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-21,111	-129,112
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		130,994	190,893
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation d'exploitation (annulation)		21,111	129,112
_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-465,189	-487,465
_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2,316	2,755,229
_Frais de négociation		-3,095	-47,446
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-313,862	2,540,323

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
AU 31/12/2011

	<u>Du</u> 01/01/2011	<u>Du</u> 01/01/2010
	<u>Δ</u> 31/12/2011	<u>Δ</u> 31/12/2010
<u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a-Résultat d'exploitation	152,106	320,005
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-465,189	-487,465
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2,316	2,755,229
d-Frais de négociation de titres	-3,095	-47,446
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-188,490	-190,140
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a-Souscriptions	3,482,515	1,914,714
_Capital	2,435,300	1,299,400
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	981,254	588,412
_Régularisation des sommes distribuables	65,961	26,902
_Droits d'entrée		
b-Rachats	-5,050,977	-8,977,615
_Capital	-3,453,100	-5,760,000
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1,508,439	-3,062,055
_Régularisation des sommes distribuables	-89,438	-155,560
_Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2,070,814	-4,712,719
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-En début de période	10,635,083	15,347,802
b-En fin de période	8,564,270	10,635,083
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>		
a-En début de période	67,966	112,572
b-En fin de période	57,788	67,966
VALEUR LIQUIDATIVE	148.202	156.477
DIVIDENDE DISTRIBUE	2.808	1.685
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-3.49%	16.01%

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
Société régie par le code des OPCVM Promulgué
par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

PORTEFEUILLE AU 31/12/2011

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif	Nombre d'actions	% K EMIS
ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES		4,248,645.444	5,945,706.948	67.306%		
ADWYA	34,000	203,858.541	239,428.000	2.710%	11,000,000	0.309%
AMEN BANK	1,697	54,342.787	110,849.737	1.255%	10,000,000	0.017%
ASSAD	13,033	115,205.815	138,123.734	1.564%	11,500,000	0.113%
ARAB TUNISIAN BANK	22,250	92,142.262	131,497.500	1.489%	100,000,000	0.022%
ATL	15,675	66,085.804	85,993.050	0.973%	17,000,000	0.092%
ATTIJARI BANK	22,667	279,736.158	423,918.234	4.799%	33,750,000	0.067%
ATTIJARI LEASING	22,728	369,516.378	931,848.000	10.549%	2,125,000	1.070%
BIAT	3,650	231,725.469	271,720.600	3.076%	17,000,000	0.021%
BNA	8,552	108,489.058	102,777.936	1.163%	32,000,000	0.027%
BANQUE DE TUNISIE	38,500	298,923.213	412,219.500	4.666%	112,500,000	0.034%
BTE ADP	3,950	96,830.418	117,824.550	1.334%	1,000,000	0.395%
CIL	4,310	23,473.090	77,877.390	0.882%	5,000,000	0.086%
CIMENT DE BIZERTE	3,000	34,500.000	23,760.000	0.269%	44,047,290	0.007%
ELECTROSTAR	1,877	22,614.000	7,151.370	0.081%	1,750,000	0.107%
ENNAKL	57,161	722,832.461	548,059.668	6.204%	30,000,000	0.191%
ESSOUKNA	13,000	66,065.032	105,807.000	1.198%	3,006,250	0.432%
GIF FILTER	4,652	12,384.838	26,744.348	0.303%	8,332,500	0.056%
MONOPRIX	21,142	420,728.196	598,656.872	6.777%	13,867,620	0.152%
SERVICOM	2,000	6,500.000	21,998.000	0.249%	2,358,000	0.085%
SFBT	17,670	200,696.128	229,904.370	2.603%	66,000,000	0.027%
SIMPAR	3,527	89,622.325	203,476.157	2.303%	800,000	0.441%
SITS	12,600	33,431.023	45,561.600	0.516%	13,000,000	0.097%
SOMOCER	11,000	22,334.788	39,831.000	0.451%	26,680,500	0.041%
SPDIT	18,435	115,623.120	123,588.240	1.399%	26,880,000	0.069%
STB	200	2,979.628	2,000.600	0.023%	24,860,000	0.001%
TUNISIE LEASING	10,708	221,182.358	308,765.180	3.495%	7,000,000	0.153%
TELNET HOLDING	4,565	26,477.000	40,016.790	0.453%	11,028,000	0.041%
TUNINVEST	3,000	21,318.793	29,838.000	0.338%	966,000	0.311%
TUNIS RE	10,000	70,000.000	114,340.000	1.294%	9,000,000	0.111%
TUNISIE PROFILE	23,622	81,667.096	140,574.522	1.591%	42,000,000	0.056%
UBCI	6,000	111,074.665	263,172.000	2.979%	15,151,806	0.040%
UIB	1,500	26,285.000	28,383.000	0.321%	17,600,000	0.009%
OPCVM		371,491.121	374,325.848	4.24%		
FCP SAFA	500	52,078.500	52,041.500	0.589%	4,395	11.377%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	3,126	319,412.621	322,284.348	3.648%	1,423,109	0.220%
OBLIGATIONS		1,351,880.130	1,390,809.758	15.744%		
ATTIJARI OCA 2006 /ATTIJARI	142,376	711,880.130	738,051.73	8.355%	16,000,000	0.890%
MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6,000	240,000.000	246,546.89	2.791%	80,000	7.500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5,000	400,000.000	406,211.15	4.598%	140,000	3.571%
AVOIRS EN BANQUE			1,123,004.462	12.713%		
AVOIRS EN BANQUE			45,461.271	0.5146%		
SOMMES A L'ENCAISSEMENT			2,453,004.877	27.7683%		
SOMMES A REGLER			-1,375,727.920	-15.5734%		
INTERETS SUR COMPTE COURANT			266.234	0.0030%		
TOTAL ACTIF			8,833,847.016	100%	0.000	
PASSIF			-269,577.466	-3.052%		
OPERATEURS CREDITEURS			-26,052.893	-0.2949%		
AUTRES CREDITEURS DIVERS			-243,524.573	-2.7567%		
TOTAL ACTIF NET			8,564,269.550	96.948%		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 7 710 843 DT contre 8 550 899 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Coût d'acquisition	5 972 016	6 339 168
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 248 645	4 567 288
- Titres OPCVM	371 491	-
- Obligations et valeurs assimilées	1 351 880	1 771 880

Plus ou moins values potentielles	1 699 897	2 165 086
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 697 062	2 165 086
- Titres OPCVM	2 835	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	38 930	46 645
Total	7 710 843	8 550 899

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 275 972 DT pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011 contre un montant de 488 803 DT au 31/12/2010, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Revenus des actions et valeurs assimilées	120435	162 595
- Revenus des Titres OPCVM	81 282	233 782
- Revenus des Obligations	74 255	92 426
Total	275 972	488 803

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2011 :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
-Billets de trésorerie	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	-
TOTAL	-	-

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011, à 1 027 DT contre 25 889 DT au 31/12/2010, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Intérêts/ compte courant	1 027	5 220
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	20 669
Total	1 027	25 889

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 1 123 004 DT contre 2 353 677 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Avoir en banque	45 461	2 328 981
- Sommes à l'encaissement	2 453 005	249 919
- Sommes à régler	-1 375 728	- 236 016
- Ecart sur intérêts courus /TCN	266	10 793
Total	1 123 004	2 353 677

3-6 Note sur le capital

<u>- Capital au 31/12/2010</u>	
- Montant	10 444 187
- Nombre de titres	67 966
- Nombre d'actionnaires	61
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	3 416 554
- Nombre de titres	24 353
- Nombre d'actionnaires nouveaux	12
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	-4 961 538
- Nombre de titres	34 531
- Nombre d'actionnaires sortants	16
<u>Autres effets s/capital</u>	
- Variation des plus et moins values potentielles	-465 189
- Plus values réalisées sur cession de titres	2 316
- Frais de négociation	-3 095
<u>- Capital au 31/12/2011</u>	
- Montant	8 433 235
- Nombre de titres	57 788
- Nombre d'actionnaires	57

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Sommes distribuables de l'exercice	130 995	190 893
Sommes distribuables des exercices antérieurs	40	3
Total	131 035	190 896

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	152 106	3 003	-24 114	130 995
Sommes distribuables des exercices antérieurs	47	1	-8	40
Total	1523	3 004	-24 122	131 035

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 26 053 DT contre un solde de 36 791 au 31/12/2010, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Gestionnaire	12 418	17 787
-Dépositaire	13 635	19 004
Total	26 053	36 791

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 243 525 DT contre un solde de 232 702 DT au 31/12/2010 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	10 303	8 030
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	27 011
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 570
- Dividende à payer exercice 2006	5 911	6 218
- Dividende à payer exercice 2007	8 920	9 188
- Dividende à payer exercice 2008	24 629	24 883
- Dividende à payer exercice 2009	13 812	14 098
- Dividende à payer exercice 2010	10 474	-
- CMF à payer	830	1 009
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	31 591	30 281
- TCL à régulariser	12 423	12 423
- Etat à payer	60	1 648
Total	243 525	232 702

3-10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 96 372 DT contre 155 814 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Rémunération du gestionnaire	48 186	77 907
- Rémunération du dépositaire	48 186	77 907
Total	96 372	155 814

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 28 521 DT, contre 38 873 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	8 000	8 200
- Redevance CMF	9 637	15 581
- Frais de publicité et publications	10 000	8 000
- Services Bancaire et Autres charges	19	48
- TCL	865	7 044
Total	28 521	38 873

3 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/12/2011 s'élèvent à 48 186 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/12/2011 s'élèvent à 48 186 DT TTC.

Rapport Général du Commissaire aux comptes- Exercice 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société **ATTIJARI VALEURS SICAV**- Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2011 totalisant un actif net de **8 564 270 DT**, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de **130 994 DT** et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de **148,202 DT**.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société.

Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaire eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

L'audit des états financiers de la société nous a permis de relever ce qui suit :

1 Un dépassement du seuil de 80 % prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 relatif à l'emploi de l'actif en valeurs mobilières. En effet, l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » est employé au 31/12/2011 à raison de 87,29 % dans des valeurs mobilières.

2 Un dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 paragraphe 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001 relatif à l'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » est employé au 31/12/2011 à raison de 10,55% en titres émis par Attijari Leasing et à raison de 13,15% en titres émis par Attijari Bank.

3 Un dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001 relatif à la détention d'une même catégorie des valeurs mobilières d'un même émetteur. En effet « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » détient au 31/12/2011, 11,38% des actions du FCP SAFA.

4 Attijari Bank détient au 31/12/2011, 51,14 % du capital de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** ». Celle-ci détient 0,067% du capital de la Banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Les états financiers de la société **ATTIJARI VALEURS SICAV** (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et de ce qui est décrit aux paragraphes 1 à 4, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société **ATTIJARI VALEURS SICAV** au 31 décembre 2011 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires. Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Rapport spécial du Commissaire aux comptes- Exercice 2011

En application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers .Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer , sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit , leur caractéristiques et modalités essentielles , sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé . Il vous appartient d'apprécier l'intérêts qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1 .Convention et opérations conclues au cours de l'exercice 2011 :

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre des articles sus mentionnés ait été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon les mêmes articles être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2011 :

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- ATTIJARI VALEURS SICAV a conclu avec *Attijari Gestion* une convention de gestion et avec *Attijari Bank* une convention de dépositaire. Ces deux conventions sont applicables depuis le 01 janvier 2009, valables pour une durée d'une année et renouvelables pour la même période par tacite reconduction. En vertu des deux conventions, une rémunération de 0,5% TTC de la valeur de l'actif net est attribuée à chacun des dépositaires et gestionnaire.

Les honoraires de chacun des dépositaires et gestionnaire, relatifs à l'exercice comptable 2011, s'élèvent à 48 186 DT TTC.

- En outre ATTIJARI VALEURS SICAV reçoit une rémunération sur le compte courant créditeur ouvert auprès d'ATTIJARI BANK à un taux de 2 %. La rémunération du compte courant créditeur relative à l'exercice 2011 est prise en compte pour un montant de 1 027 DT.

3 .Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le montant des jetons de présence à verser aux administrateurs de la SICAV s'est élevé au cours de l'exercice 2011 à 1000 dinars étant à signaler que ces jetons de présence sont accordés à concurrence de 200 dinars par séance et par administrateur présent.et ce suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 octobre 1995.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.